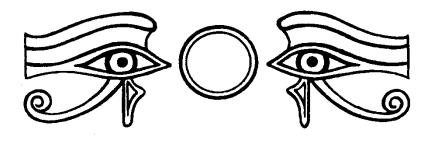
SOCIÉTÉ D'ÉGYPTOLOGIE GENÈVE



BULLETIN N° 32 2021

ISSN 0255-6286 (papier) E-ISSN 2674-1342 (oap.unige.ch/journals/bseg/) ISBN 978-2-940011-18-6

TABLE DES MATIÈRES

		pages
Études :		
Jean-Luc CHAPPAZ	Jean-Jacques Rifaud à Genève	5
Philippe COLLOMBERT	À propos des toponymes « Djêmé » d'Égypte pharaonique	33
Simon DELVAUX	Quelques remarques sur un porteur de palanche figuré dans le mastaba de Néfer et Kahai	55
Katia NOVOA	Deux vases canopes du Musée d'art et d'histoire de Genève (inv. A 2018-70 – A 2018-71)	69
Olivier PERDU	La désignation du maître de Siwa à la Basse Époque et sa signification	79
Pascal VERNUS	Un oracle d'Hathor à Dendara À propos de l'égyptien de la deuxième phase dans les temples gréco-romains	91
Annik WÜTHRICH	« Pour qui me prenez-vous ? » Autoprésentation féminine à la période libyenne	123
Répertoires :		
Bibliothèque de la Société	Liste des ouvrages reçus	165

À propos des toponymes « Djêmé » d'Égypte pharaonique

Philippe COLLOMBERT

L'étude des différentes graphies employées pour les toponymes traditionnellement traduits par « Djêmé », en suivant leur chronologie, permet de proposer un schéma explicatif cohérent de l'emploi de ces graphies avant l'époque ptolémaïque. Cet aperçu témoigne de la remarquable circulation des systèmes théologiques et de leur continuelle adaptation au gré de synthèses locales.

C'est C. W. Goodwin qui a, en 1869, identifié la **XHM** des textes coptes à la des textes hiéroglyphiques¹. Cette découverte est à l'origine de la traduction désormais canonique de ce dernier toponyme par « Djêmé » dans les études égyptologiques.

Cette « butte de Djêmé », située sur la rive occidentale de Thèbes, joue un rôle primordial dans les liturgies tardives de la région²; tant et si bien qu'elle a longtemps occulté les autres « Djêmé » d'Égypte, et quelque peu parasité les

² Parmi une bibliographie abondante, on distinguera surtout K. SETHE, Amun und die acht Urgötter von Hermopolis. Eine Untersuchung über Ursprung und Wesen des ägyptischen Götterkönigs, Berlin 1929; Cl. Traunecker, dans Cl. Traunecker, Fr. Le Saout, O. Masson, La Chapelle d'Achôris à Karnak II, Paris 1981, pp. 89-142; Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque et ses antécédents », dans Chr. THIERS (éd.), Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 1) (CENiM 3), Montpellier 2009, pp. 167-225; The Epigraphic Survey, Medinet Habu IX: The Eighteenth Dynasty Temple, Part I. The Inner Sanctuaries (OIP 136), Chicago 2009, pp. XXIX-XXXII; J. Br. McCLAIN, «The Cosmological Inscriptions of Ptolemy VIII Euvergetes II and the Cultic Evolution of the Temple of Djeser-set », dans P. F. DORMAN, B. M. BRYAN (éds), Perspectives on Ptolemaic Thebes. Papers from the Theban Workshop 2006 (SAOC 65), Chicago 2011, pp. 69-96; Chr. ZIVIE-COCHE, «L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque II: Le périptère du petit temple de Médinet Habou », dans Chr. THIERS (éd.), Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 2) (CENiM 8), Montpellier 2013, pp. 227-284; Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque (III). Le pyône du petit temple de Médinet Habou », dans Chr. THIERS (éd.), Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 3) (CENiM 13), Montpellier 2015, pp. 327-397.

analyses³. Plus exactement, la traduction par « Djêmé » de toute une série de graphies assez diverses employées aux époques ptolémaïque et romaine pour désigner le toponyme thébain masque des emplois antérieurs plus cloisonnés pour ces différentes graphies.

Comme souvent, l'adoption, par les commentateurs modernes, d'interprétations égyptiennes tardives pour définir des réalités plus anciennes, brouille en grande partie notre compréhension des faits et de leurs évolutions. Un examen plus serré des graphies employées dans les sources à notre disposition, en suivant leur chronologie et en excluant les sources d'époque ptolémaïque et romaine, permet cependant de proposer une explication cohérente des alternances graphiques initiales et de certaines évolutions théologiques qu'elles illustreraient.

La « butte de Djêmé » memphite

 $^{^3}$ Voir symptomatiquement les attestations recensées par GDG I, 35 ; VI, 65-66, 105-106, qui sont toutes identifiées à la « Djêmé » thébaine.

⁴ Tant dans l'étude de G. A. GABALLA, K. A. KITCHEN, « The Festival of Sokar », *Or* 38 (1969), pp. 1-76, que dans celle de G. WOHLGEMUT, *Das Sokarfest. Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Philosophischen Fakultät der Georg-August-Universität zu Göttingen*, Göttingen 1957, sur la fête de Sokar, la mention de *t³mw.t* dans la « formule de Khâemouaset » avait été interprétée par ces auteurs comme se référant à des rites thébains, liés à la plus célèbre des « Djêmé » d'Égypte. Depuis cette étude, la *t³mw.t* memphite a cependant été réhabilitée, tout particulièrement par Chr. M. ZIVIE, *Giza au deuxième millénaire* (*BdÉ* 70), Le Caire 1976, pp. 295-297, et c'est bien à cette localité que fait référence la formule du prince ramesside (voir Ph. COLLOMBERT, « La formule de Khâemouaset », dans Ph. COLLOMBERT, L. COULON, I. GUERMEUR, Chr. THIERS [éds], *Questionner le Sphinx. Mélanges offerts à Christiane Zivie-Coche* [*BdÉ* 178], Le Caire 2021, pp. 272-273, n. e).

⁵ Voir Chr. M. ZIVIE, op. cit., pp. 266-271; B. M. BRYAN, The Reign of Thutmose IV, Baltimore 1991, pp. 155-156.

⁶ Chr. M. ZIVIE, op. cit., pp. 125-144, NE 14; B. M. BRYAN, op. cit., pp. 144-150.

« Rénénoutet dans la butte de [Tjam]out » qui sera mentionnée dans une liste divine du temple de Séthy I^{er} à Abydos⁸.

Les deux attestations de l'époque de Thoutmôsis IV présentent des graphies similaires, avec pluriel tant derrière le signe que le signe , et sans déterminatif locatif.

Dans le cintre d'une stèle retrouvée à Giza-sud, le prince est qualifié de « h³ty
dans »9. Sur les différents chaouabtys comportant la « formule
de Khaêmouaset », les graphies sont du même type, alternant graphies avec
déterminatif de la montagne (notamment pour les chaouabtys appartenant à
Khâemouaset lui-même), graphies avec déterminatifs de la montagne et de la ville

voire déterminatif du terrain sablonneux 10. Deux chaouabtys de
Khâemouaset, inscrits chacun d'une formule encore différente de la « formule de
Khaêmouaset » mais relevant du même contexte théologique, portent mention,

⁷ Stèle Caire JE 72257 (voir Chr. M. ZIVIE, *op. cit.*, pp. 152-153, NE 25). Sur ce groupe de stèles, voir Chr. M. ZIVIE, *op. cit.*, pp. 269-270; B. M. BRYAN, *op. cit.*, pp. 150-152. D'autres stèles d'une série proche ont depuis été retrouvées à Abousir-sud (voir *Excavating in Egypt for 40 Years. Waseda University Expedition 1966-2006*, Le Caire 2008, p. 17).

⁸ MARIETTE, *Abydos* I, pl. 45 = K*RI* I 183, 14. La liste est probablement issue d'une tradition plus ancienne : voir J. YOYOTTE, *BIFAO* 61 (1962), pp. 122-123; J. YOYOTTE « Héra d'Héliopolis et le sacrifice humain », *AÉPHÉ*, *Sciences religieuses* 89 (1980-1981), p. 75 (= I. GUERMEUR [éd.], *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne. Opera selecta par Jean Yoyotte* [OLA 224], Louvain 2013, p. 46).

⁹ Chr. M. ZIVIE, *op. cit.*, pp. 203-209 (NE 59) + F. GOMAÀ, « Zwei kleine Denkmäler mit dem Namen eines Ḥ'j-m-w3st », dans *Festschrift Jürgen von Beckerath. Zum 70. Geburtstag am 19. Februar 1990 (HÄB* 30), Hildesheim 1990, pp. 80-83, Abb. 2; St. PASQUALI, « Des fouilles discrètes à Ro-Sétaou en 1931 ? II: La stèle du prince Khâemouaset », *GM* 228 (2011), pp. 59-63 (avec la bibliographie complémentaire).

¹⁰ Voir Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, p. 266 pour le détail des graphies. L'étrange déterminatif employé par le chaouabty n°11 (Djéhoutymès) est unique dans toute la documentation et peut difficilement être retenu pour expliquer l'étymologie du toponyme (voir *infra*).

l'un d'un renouvellement des naissances « dans $2^{1/2}$ » 11 et l'autre d'un appel aux « Grands de $2^{1/2}$ » 12 .

¹¹ Chaouabty collection Emmacha 52, voir H. C. Loffet, La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes, Tome 1: les shabtys et oushebtys, Paris 2013, pp. 162-170; Chr. BARBOTIN, dans A. CHARRON, Chr. BARBOTIN (éds), Catalogue d'exposition Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue, Arles 2016, p. 157.

¹² Chaouabty vu dans le commerce d'art parisien, dont la copie m'a été généreusement transmise par I. Guermeur, que je remercie.

 $^{^{13}}$ Voir Chr. Zivie, op. cit., pp. 201-203 (NE 58) ; F. Gomaà, op. cit., p. 96 et fig. 35, n° 114 ; KRI II 894, 5-6 ; M. M. Fisher, The Sons of Ramesses II (ÄAT 53), Wiesbaden 2001, pp. 136-137, n° 4.131 ; archives J. Yoyotte, Cahier 1, n° 16 (je remercie L. Coulon pour l'accès à ces archives).

¹⁴ Pyramidion Caire TN 7/11/24/1 = KRI III 170, 9; K. MYSLIWIEC, SAK 6 (1978), pp. 145-155, fig. 5-8 et pl. 38-39; A. RAMMANT-PEETERS, Les Pyramidions égyptiens du Nouvel Empire (OLA 11), Louvain 1983, pp. 28-30, doc. 27; E. HORNUNG, B. M. BRYAN (éds), The Quest for Immortality. Treasures of Ancient Egypt, Washington 2002, pp. 194-199.

¹⁵ Statue CGC 1210 = L. BORCHARDT, Statuen und Statuetten Königen und Privatleuten im Museum von Kairo 4 (CGC 951-1294), Berlin 1934, p. 109; A. MARIETTE, Monuments divers, pl. 27h. La graphie est restituée d'après les parallèles de la formule chez Khâemouaset et Amenhotep-Houy, la copie du CGC semblant fautive (voir les différences de copie avec Mariette).

¹⁶ La formule est lacunaire chez Khâemouaset (KRI II 894, 5) mais est aisément restituée grâce au parallèle de Amenhotep-Houy. Sur cette vision directe du dieu par Khâemouaset, voir les jeux de signes parfois employés par le prince pour en témoigner, relevés par Chr. BARBOTIN, dans A. CHARRON, Chr. BARBOTIN (éds), Catalogue d'exposition Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II. Khâemouaset, le prince archéologue, Arles 2016, p. 154.

¹⁷ Le passage est en partie lacunaire chez Tjouner mais la restitution est rendue certaine par les parallèles de Khâemaouset et Amenhotep-Houy.

¹⁸ Voir A. LEAHY, *JEA* 74 (1988), p. 195.

Au final, au-delà de quelques différences de détail, on remarque surtout dans ces graphies de la « Djêmé » memphite l'emploi invariable des signes et pour la partie phonétique du terme ; par ailleurs, on constate, au cours de la 19^e dynastie, l'apparition d'un déterminatif qui peut être celui de la montagne (le plus souvent), voire le groupe , ou encore le signe du terrain sablonneux .

Localisation de la butte de Tjamout memphite

D'après ces attestations, il semble bien que la butte de Tjamout memphite soit située dans ou aux environs de la nécropole de Rosetaou, qui désigne la zone située au sud des grandes pyramides de Giza²⁰. La stèle du sphinx, qui mentionne un culte de « Renenoutet dans Tjamout du haut » (*rnn-wt.t m tβ-mw.t m hr.t*), semble indiquer que l'endroit était reculé vers l'ouest dans le gebel²¹.

Cette butte de Tjamout devrait donc très probablement être recherchée à Gizasud. Malheureusement, comme le rappelle Christiane Zivie-Coche, « de tous les secteurs de Giza, le sud, au-delà du promontoire rocheux qui domine la zone centrale du site, est, certainement, le moins connu et le plus négligé (...) »²². De fait, bon nombre des découvertes effectuées dans ce secteur, parfois fortuites, parfois non, sont encore inédites ; et quand elles ont été publiées, leur localisation exacte laisse souvent à désirer. C'est pourtant sur toute cette zone, depuis le Grand Sphinx jusque loin vers le sud, que s'étendait l'essentiel des structures cultuelles de la nécropole de Rosetaou²³.

²² Chr. M. Zivie-Coche, Giza au premier millénaire. Autour du temple d'Isis Dame des pyramides, Boston 1991, p. 293.

¹⁹ Statue Caire CG 741, voir K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit. Teil II: Die 22.-24. Dynastie*, Wiesbaden 2007, pp. 33-34 (n° 12.45) (avec bibliographie complémentaire) ; la série est abrégée en JW*IS* dans les notes suivantes.

Voir surtout Chr. M. Zivie, $op.\ cit.$, pp. 295-297 ; Chr. M. Coche-Zivie, «Ro-setau », dans $L\ddot{A}$ V (1984), col. 304-306 ; Ph. Collombert, $op.\ cit.$, p. 271, n. 111 (avec bibliographie antérieure).

²¹ *IBID.*, p. 293.

²³ Voir Chr. M. ZIVIE, *Giza au deuxième millénaire*, pp. 292-293 sur la localisation de la nécropole; N. STARING, *ZÄS* 142 (2015), pp. 171-172; Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, pp. 272-273 et 290-291, § 92-93 (avec bibliographie antérieure).

C'est d'ici que provient notamment la stèle de Khâemouaset citée plus haut et mentionnant le prince comme « h³ty-c dans la butte de Tjamout »²⁴. Les deux chaouabtys de Khâemouaset cités plus haut, mentionnant eux aussi la « butte de Tjamout », n'ont pas de provenance avérée, mais tout porte à croire qu'ils ont été trouvés eux aussi à Giza-sud²⁵. De fait, du même secteur proviennent d'autres chaouabtys du « prince archéologue », retrouvés en compagnie d'autres vestiges de contemporains du prince par Fl. Petrie²⁶.

Sur un autre chaouabty lui appartenant, et trouvé très probablement à Giza-sud lui aussi, il est le « prince qui préside à Ro-setaou $(rp^c \ln ty \ r\beta-st\beta w) \ s^{27}$. Le même titre est attribué à Khâemouaset sur un autre chaouabty, autrefois dans la collection Clot-Bey, portant la « formule de Khâemouaset s^{28} .

On sait que cette « formule de Khâemouaset » se fait précisément l'écho des rites et croyances relatifs à l'ensemble du secteur : « (...) Puisses-tu être appelé à Ro-Setaou, puisses-tu circuler dans la butte de Tjamout, puisses-tu parcourir la vallée de/vers Ro-Setaou supérieure, puisses-tu ouvrir la *tjepehet* secrète (...) ». À ces rites venaient assurément se mêler au Nouvel Empire les pérégrinations sokariennes memphites de *pḥr jnb.w* « circuler autour des murs », dont le déroulement exact nous reste malheureusement encore bien énigmatique²⁹.

Le fait qu'on trouve ces chaouabtys inscrits de la « formule de Khâemaouset » aussi bien à Abydos qu'en Nubie doit probablement témoigner d'une volonté des possesseurs de participer magiquement à ces rites memphites, où qu'ils soient (enterrés à Aniba ou ex-voto à Abydos). Cette exportation des rites semble s'être accompagnée d'une exportation de l'un des toponymes concernés, à savoir Tjamout.

²⁶ Dépôt extra-sépulcral retrouvé par Petrie (voir Chr. M. ZIVIE-COCHE, « Aux marges de Memphis : Giza », dans A.-P. ZIVIE, *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire, nouvelles données, nouvelles questions. Actes du colloque CNRS, Paris, 9 au 11 octobre 1986*, Paris 1988, p. 118 ; I. E. S. EDWARDS, « The Shetayet of Rosetau », dans L. H. LESKO [éd.], *Egyptological Studies in Honor of Richard A. Parker*, Hanovre Londres 1986, p. 29 ; St. PASQUALI, *RdÉ* 59 [2008], pp. 357-368, pour une étude exhaustive des objets à rattacher à cette découverte ; Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, p. 287, § 86 et p. 290, § 91).

²⁴ Voir St. Pasquali, *GM* 215 (2007), pp. 7-8 ; *Id.*, *GM* 228 (2011), pp. 59-63 ; Ph. Collombert, *op. cit.*, p. 273, n. g.

²⁵ Voir Ph. COLLOMBERT, op. cit., p. 283, § 77 et p. 290, § 92.

²⁷ Chaouabty collection Emmacha n° 53, voir H. C. LOFFET, *La Collection Emmacha. Antiquités égyptiennes, Tome* 1 : *les shabtys et oushebtys*, Paris 2013, pp. 171-172 ; Ph. COLLOMBERT, *op. cit.*, p. 283, § 76.

²⁸ Louvre N 456 B: voir Ph. Collombert, op. cit., pp. 232-234 (avec bibliographie antérieure).

²⁹ Voir Ph. Collombert, op. cit., pp. 271-272, avec bibliographie antérieure.

La « butte de Djêmé » thébaine

A. Les Late Ramesside Letters

C'est dans deux Late Ramesside Letters de la fin de la 20^e dynastie qu'apparaît pour la première fois une mention de « Djêmé » en relation avec Thèbes³⁰. Les deux expéditeurs différents souhaitent à leur destinataire Djéhoutymès toutes sortes de bénédictions des divinités de Thèbes, et plus spécifiquement de la rive gauche, où ils sont installés. Parmi celles-ci figure traduit par « Amon de Djêmé » par la plupart des commentateurs³¹. Le dieu étant cité en compagnie d'autres formes d'Amon telles que « Amon (maître) des trônes des deux terres » et « Amon uni-à-l'éternité »32 », il appert qu'il ne peut être identifié à ces formes citées concurremment, mais que son culte devait être géographiquement proche. On note que « la grande Ogdoade auguste qui repose à Khefethernebes (var. : qui repose dans la butte (dhn.t) de Khefethernebes, V. S. F.) » y est aussi citée³³. L'épithète \(\int \) n'est pas explicitement désignée comme un lieu, comme en témoigne l'emploi du seul déterminatif divin ; à l'instar de l'« Amon uni-à-l'éternité », qui fait allusion au nom du temple de Ramsès III et est graphié \(\frac{\limin \limin \l cette épithète peut cependant être indirectement rattachée à un lieu, caractérisé par la forme divine spécifique adorée à cet endroit.

Dans une autre *Late Ramesside Letter*³⁴, « Amon de Djêmé » est absent, mais il est fait mention, à côté d'« Amon uni-à-l'éternité » qui nous ramène encore une fois dans le même contexte géographique, de « Amon Djeser-set, le maître de l'Occident », dont on sait qu'il désigne l'Amon du petit temple de Médinet Habou³⁵. Un peu plus loin dans la même lettre, la mention de « Amenemipet à chaque décade lorsqu'il vient verser l'eau pour les grands *Ba* vivants qui reposent

³⁰ Lettre 15 et 16: J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters (BAe 9)*, Bruxelles 1939, pp. 28-33; Ed. F. WENTE, *Late Ramesside Letters (SAOC* 33), Chicago 1967, pp. 47-51.

³¹ Voir Ed. F. Wente, *op. cit.*, p. 47 et n. c ; H. H. Nelson, *JNES* 1 (1942), p. 135 ; etc. Voir cependant Chr. Zivie-Coche, « L'Ogdoade à Thèbes et ses antécédents », dans Chr. Thiers (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 1) (CENiM 3)*, 2009, p. 174, qui questionne cette identification.

 $^{^{32}}$ C'est-à-dire Amon du temple de Ramsès III à Medinet Habou (voir H. H. Nelson, *JNES* 1 [1942], pp. 127-145).

³³ Voir Chr. ZIVIE-COCHE, « L'ogdoade d'Hermopolis à Thèbes et ailleurs ou l'invention d'un mythe », *EVO* 39 (2016), pp. 57-90 et plus particulièrement pp. 64-65.

³⁴ Lettre 45 : J. ČERNÝ, *op. cit.*, pp. 65-67 ; Ed. F. WENTE, *op. cit.*, pp. 78-79.

³⁵ Voir The Epigraphic Survey, *Medinet Habu* IX: *The Eighteenth Dynasty Temple, Part I. The Inner Sanctuaries (OIP* 136), Chicago 2009, p. XXVII; Chr. Zivie-Coche, *AÉPHÉ* 118 (2011), pp. 55-56.

dans la place d'Amon uni-à-l'éternité au cœur de la place de l'apparition du dixième jour » fait quant à elle évidemment allusion aux rites décadaires effectués sur la rive ouest par l'Amon de Louqsor, rites qui semblent attestés pour Amon dès avant la 20^e dynastie³⁶. « La place d'Amon uni-à-l'éternité » ne désigne pas nécessairement le temple de Ramsès III proprement dit mais plutôt l'ensemble de son téménos, où se trouvait le petit temple dit « de la 18^e dynastie », lieu de culte d'Amon Djeser-set. Sur le bandeau de dédicace gravé sous Thoutmôsis III et qui court sur l'architrave de ce temple, ce dernier est situé « sur la butte exacte (?) de l'Occident » (hr j3.t mty.t n(y.)t jmnt.t)³⁷. Compte tenu de ce que l'on connaît des développements ultérieurs de la théologie locale, l'« Amon de Djêmé » absent dans cette lettre pourrait être identifié tant à l'« Amon Djeser-set, le maître de l'Occident » qu'à cet « Amenemipet » voyageur.

Le voyage décadaire de l'Amon de Louqsor vers la rive ouest pour faire une libation à ses ancêtres enterrés sur la butte étant une des caractéristiques principales des cultes rendus sur ladite butte, on en viendrait même à se demander si l'épithète M ne trouverait pas son origine dans un qualificatif comme « celui qui traverse (d3) en vent favorable $(m m3^c w)$ », expression attestée par ailleurs³⁸, ou une formule similaire³⁹. L'épithète aurait pu être postérieurement rattachée à un lieu, voire même transférée d'une forme ambulante d'Amon (Amenemipet) à la forme adorée à l'endroit de sa destination (Amon de Djéserset).

 $^{^{36}}$ M. Doresse, $Rd\acute{E}$ 31 (1979), pp. 36-40 ; Cl. Traunecker, op. cit., pp. 130-131 ; The Epigraphic Survey, op. cit., pp. XXIX-XXXII.

³⁷ Urk. IV 882, 2.

³⁸ Voir *Wb* II 23, 15; A. ERMAN, *ZÄS* 38 (1900), p. 20.

³⁹ Voir la table d'offrande de Montouemhat qui fait allusion aux rites de la « butte de Djêmé » thébaine et mentionne, dans un passage malheureusement lacunaire, « Amon-Rê //// Δ à chaque décade » (J. Leclant, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon* [BdĒ 35], Le Caire 1961, p. 140); pourrait-on restituer le verbe dβ, « naviguer », dans la lacune? Il semble peu probable en revanche d'interpréter l'épithète divine comme une référence à l'expression dβ mβ', « se préoccuper de » (Wb V 514, 13; K. Jansen-Winkeln, RdĒ 55 [2004], p. 58, n. 9); une interprétation du terme mβ' par « véritablement » (m mβ' t), faisant allusion à la réalité de la traversée, semble aussi peu effective. Sur d'autres associations entre la racine mβ' et la navigation, voir C. Di Biase-Dyson, « A Nautical Metaphor for Obedience and a Likely Case of Negated Disjunction in Egyptian », dans C. Di Biase-Dyson, L. Donovan (éds), The Cultural Manifestations of Religious Experience. Studies in Honour of Boyo G. Ockinga (ÄAT 85), Wiesbaden 2017, pp. 355-362; Fr. Servajean, « À propos de quelques termes nautiques égyptiens de l'Ancien Empire », ENIM 14 (2021), pp. 218-221; stèle MMA 35.7.55 de Horemkhouef, l. 8 (W. C. Hayes, JEA 33 [1947], p. 7, n. j).

L'hypothèse inverse, qui est parfois invoquée, – celle d'un lieu dont le nom aurait ici fait l'objet d'une réinterprétation théologique – reste certes possible, mais ce type de spéculation semblerait peu à sa place dans un document de la pratique tel qu'une lettre, et à une date aussi haute.

B. L'inscription dédicatoire de Pinedjem Ier

Quoi qu'il en soit, dans l'inscription de dédicace de restauration du petit temple de la 18^e dynastie à Médinet Habou gravée sous Pinedjem I^{er}, c'est une tout autre graphie qui est employée pour désigner le lieu. Amon y est désigné comme « celui qui réside dans la butte de Tjamout () à l'ouest de Thèbes »⁴¹. La graphie employée semble ici calquée sur celle que l'on trouve dans la région memphite, si ce n'est que le déterminatif de la maison remplace celui de la montagne ...

À partir de la Troisième Période intermédiaire, on peut mettre en évidence, audelà des variantes de détail (notation de pluriel, etc.), deux types graphiques différents pour désigner la « Djêmé » thébaine : une « tradition » et une « tradition » ». Si ces deux types graphiques peuvent – rarement – apparaître concomitamment, au sein d'un même document⁴², les éléments constitutifs de chacune des graphies ne sont quant à eux pas interchangeables : on

⁴⁰ P. Louvre E 3228 Étiq. G Carton G, l. 3. Voir K. Donker van Heel, *The Archive of the Theban Choachyte Petebaste Son of Peteamunip (Floruit 7th Century BCE). Abnormal Hieratic Papyrus Louvre E 3228 A-H (P. L. Bat.* 38), Leyde 2021, p. 64 et 133, n. (e).

⁴¹ LD III 251; Ét. DRIOTON, ASAÉ 40 (1940), p. 329; JWIS I, p. 19, 1. 11 (§ 3.24). Le déterminatif est bien celui de la maison et non celui de la ville comme l'indique Ét. Drioton (graphie vérifiée grâce à la photographie Epigraphic Survey negative n° 1383 aimablement communiquée par Joseph Brett McClain et Ray Johnson, que je remercie chaleureusement). Sur cette inscription, voir récemment G. DEMBITZ, « Inscriptions of the High Priest Pinudjem I on the Walls of the Eighteenth Dynasty Temple at Medinet Habu », dans E. BECHTOLD, A. GULYÁS, A. HASZNOS (éds), From Illahun to Djeme: papers presented in honour of Ulrich Luft (BAR International Series 2311), Oxford 2011, pp. 31-41.

⁴² Voir infra.

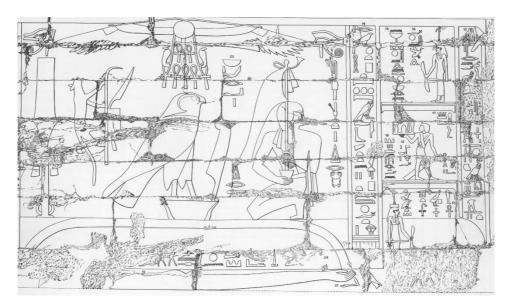


Fig. 1 : Butte de Djêmé figurée dans le temple d'Osiris Héqa-djet (d'après R. A. PARKER, J. LECLANT, J.-Cl. GOYON, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak [Brown Egyptological Studies* 8], Providence 1979, pl. 23).

ne mêle pas le \bigwedge avec le \biggr avec le \biggr avant une époque bien plus tardive 43 .

C. La Chapelle d'Osiris Héqa-djet et l'édifice de Taharqa

Un début d'explication relatif à l'emploi de ces deux traditions nous est peut-être fourni par la scène gravée au fond de la chapelle d'Osiris Héqa-djet à Karnak (datée d'Osorkon III), dont l'édifice de Taharqa près du lac sacré du temple d'Amon à Karnak présente une copie, mieux préservée par endroits. Les cérémonies qui y sont décrites restent d'interprétation délicate mais les mentions des toponymes apportent quelques informations intéressantes pour notre propos.

Il y est fait mention, dans la partie droite du tableau, du toponyme (var. Taharqa :), en relation avec Rosetaou, dans un contexte obscur, mais qui fait aussi référence, un peu avant, à Khefethernebes, désignation de la nécropole thébaine. Le toponyme (var. Taharqa :) est quant à lui inscrit dans

⁴³ Voir infra.

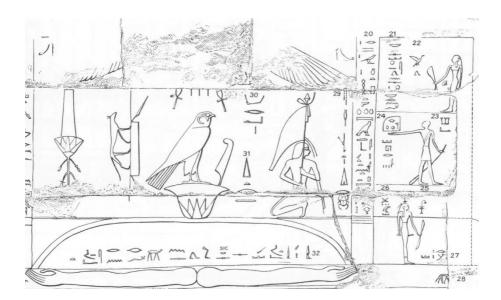


Fig. 2 : Butte de Djêmé figurée dans le temple de Taharqa du Lac (d'après R. A. PARKER, J. LECLANT, J.-Cl. GOYON, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak [Brown Egyptological Studies 8]*), Providence 1979, pl. 22).

la représentation d'une butte à laquelle il sert manifestement de légende. Il est ici clairement fait allusion à la « butte de Djêmé » thébaine ; la mention, sur le mur opposé dans l'édifice de Taharqa, de rites décrivant le dieu Amenemipet lorsqu'« il apparaît vers la butte de Djêmé () lorsqu'il vient pour se reposer dans la butte d'Osiris » 44 ne laisse aucun doute à ce sujet.

Les éditeurs de l'édifice de Taharqa traduisent indifféremment les deux graphies par « Kôm Djemê », amalgame qui est effectivement avéré pour l'époque ptolémaïque, mais qui n'est pas nécessairement applicable tel quel pour les époques antérieures.

La mention de m_{s} , désignation de la butte représentée, fait partie d'une légende plus complète, que les auteurs traduisent par « Kôm-Djemê, to which hurries he who lays his eye (?), his name is Maat $(rn=s \ m^3 \ c.t)$ »⁴⁵. Au-delà de la signification-même du propos, qui reste difficile à interpréter, l'ensemble me

⁴⁴ Voir R. A. PARKER, J. LECLANT, J.-Cl. GOYON, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak (Brown Egyptological Studies* 8), Providence 1979, p. 65 et pl. 25.

⁴⁵ Voir *IBID.*, p. 54. La fin du texte est aujourd'hui perdue dans la chapelle d'Osiris Héqa-djet, mais il n'y a pas lieu de douter qu'elle était identique à celle qui subsiste encore dans l'édifice de Taharqa du Lac.

semble plutôt devoir être analysé comme une proposition à prédicat nominal : « Iat-Djamaâ (vers laquelle se presse ... ?) est son véritable nom ». La traduction « his name is Maat », outre qu'on ne voit pas exactement à qui/quoi renverrait le pronom suffixe = s (la butte?), devrait plutôt être écrit m_3 °. t rn=s en égyptien. Au contraire, la mention du « nom véritable » (rn m3°) est bien attestée comme expression désignant une appellation alternative⁴⁶. Cette interprétation de la phrase, qui me semble plus légitime, pourrait être comprise comme une référence à l'appellation , qui figure un peu avant dans la même scène et qui serait donc analysée comme une désignation différente pour une même réalité topographique. Cette double appellation pourrait alors s'expliquer par l'adoption, par les théologies thébaines, d'un toponyme d'origine memphite (et de sa graphie), par le biais de rapprochements à la fois théologiques, topographiques et phonétiques avec une épithète divine locale, que celle-ci ait initialement désigné un lieu ou non. Une équation aurait été établie entre les graphies de « tradition t^3 -mw.t » (et variantes de détail) et celles de respectives de lieux de culte à Memphis et à Thèbes. Le phénomène serait à l'œuvre au moins dès l'époque de Pinedjem, comme en témoigne son inscription de restauration. La mention de Ro-setaou, désignant initialement la nécropole memphite, en rapport avec la graphie dans les chapelles d'Osiris Héqa-djet et l'édifice de Taharqa, va elle aussi dans le sens d'une origine memphite de la graphie; mais la butte se trouve, dans le même contexte, rattachée aussi à la topographie thébaine par la mention de Khefethernebes, désignation typique de la nécropole thébaine, et par la double représentation de la déesse Thèbes elle-même⁴⁷. L'équation Ro-setaou = Khefethernebes participerait du même procédé que celui qui est selon moi à l'œuvre dans l'équation Tjamout = Djamaâ⁴⁸.

-

⁴⁶ Voir *Wb* II 428, 14-15. Voir aussi Ph. Collombert, « Portrait du Grand Prêtre d'Amon Bakenkhonsou en restaurateur (à propos de la stèle Luxor Abu el-Gud n° 37) », dans K. Gabler, R. Gautschy, L. Bohnenkämper, H. Jenni *et al.* (éd.), *Text-Bild-Objekte im archäologischen Kontext. Festschrift für Susanne Bickel (Lingua Aegyptia Studia Monographica* 22), Hambourg 2020, pp. 77-78 n. d.

⁴⁷ Voir R. A. PARKER, J. LECLANT, J.-Cl. GOYON, op. cit., pl. 22-23.

⁴⁸ Voir cependant les réserves émises par Chr. M. ZIVIE-COCHE, *LÄ* V, col. 306, n. 35 concernant la Ro-sétaou thébaine.

D. Les autres attestations de Basse Époque

La plupart du temps, c'est cependant la graphie de « tradition \underline{n} -mw.t » qui est employée dans les monuments de la $25^{\rm e}$ et $26^{\rm e}$ dynastie à Thèbes, pour désigner la « Djêmé » locale⁵¹. Seule exception notable répertoriée, une série de blocs du règne de Taharqa retrouvés à Deir el-Médinèh mentionnent « Osiris qui réside à 3.5° » on notera que le toponyme n'est ici pas précédé de la mention de 3.5° ». Contrairement aux attestions répertoriées de la « tradition 3.5° musis en accord en revanche avec les attestations des Late Ramesside Letters, employant précisément la même « tradition 3.5° ».

⁴⁹ Louvre E 7826 = JWIS III, p. 315 (§ 51.85). Serait-ce la même statue qui est mentionnée par JWIS III, p. 371 (§ 51.92), malgré quelques différences de copie ?

⁵⁰ Graphie identique sur le pilier dorsal.

⁵¹ Stèles de Taharqa JE 36410 et Ashmolean Museum 1941.1132 (JWIS III, p. 118 [§ 48.52] et pp. 118-119 [§ 48.53]); table d'offrandes Louvre E 12989 d'Ankhnesneferibré (JWIS IV, p. 735 [§ 59.105]; G. PIERRAT-BONNEFOIS, dans Catalogue d'exposition Servir les dieux d'Égypte. Divines adoratrices, chanteuses et prêtres d'Amon à Thèbes, Musée de Grenoble, Grenoble 2018, p. 222, n° 111) ; miroir de Mit Rahineh (G. DARESSY, *ASAÉ* 9 [1908], p. 68 ; M. DORESSE, *RdÉ* 25 [1973], pp. 101-103; sur l'origine thébaine de ces objets, voir L. COULON, ÉA&O 56 [2009], pp. 53-64); statue d'Osiris Hannovre, Kestner Museum 1935.200.494 (JWIS III, p. 206 [§ 48.147] ; L. COULON dans L. COULON [éd.], La Cachette de Karnak. Nouvelles perspectives sur les découvertes de Georges Legrain [BdÉ 161], Le Caire 2016, pp. 508-509, 525-526); cuve de sarcophage d'Akhimenrou Caire JE 31885 (JWIS III, pp. 328-329 [§ 51.117]); chapelle d'Amenirdis à Medinet Habou (JWIS III, p. 264 et 269 [§ 51.17]); colonne d'Amenirdis (J. LECLANT, Recherches sur les monuments thébains de la XXVe dynastie dite éthiopienne [BdÉ 36], Le Caire 1965, p. 309 et 161 [A]); pylône du petit temple de Médinet Habou (JWIS III, pp. 18-19 [§ 46.28]) (3 fois); statue d'Osiris Caire CGC 38239 dédiée par Harbès (JWIS III, p. 539 [§ 52.349]) ; table d'offrande de Montouemhat (J. LECLANT, Montouemhat, quatrième prophète d'Amon [BdÉ 35], Le Caire 1961, p. 140); chapelle de Mout de Montouemhat (JWIS III, p. 202 [§ 48.142]); etc.

 $^{^{52}}$ JW/S III, pp. 119-120 (§ 48.56). La graphie du toponyme peut être restituée grâce aux trois attestations lacunaires.

Le seul monument de cette époque que j'ai répertorié et qui mélange les graphies des deux différentes traditions se trouve inscrit dans la tombe d'Ibi, sous la forme 5^{3} . Ici encore, assez symptomatiquement, l'élément original $m3^{\circ}$ s'est mué en un simple m3, plus phonétique, loin de toute étymologie memphite ou thébaine.

Par la suite, et plus spécifiquement à partir de l'époque ptolémaïque, toutes ces graphies originellement distinctes vont poursuivre leurs combinaisons pour désigner la butte thébaine, et d'autres encore verront le jour, au gré des recherches et rapprochements des théologiens⁵⁴.

Les autres « Djêmé » d'Égypte

On relève dans le papyrus Wilbour, rédigé en l'an 4 de Ramsès V, la mention d'un toponyme lu (), « The Mound of Tjême », par A. H. Gardiner⁵⁵. Le toponyme est cité dans la section II du texte A du papyrus, correspondant à des parcelles et établissements situés approximativement dans le 20^e nome de Haute Égypte, sur la rive ouest⁵⁶. Le déterminatif divin () ⁵⁷, qui semble ici s'appliquer au groupe entier 13-mw.158, est employé de manière assez peu spécifique dans le papyrus Wilbour, pour vaguement colorer certaines épithètes divines.

 $^{^{53}}$ Kl. Kuhlmann, W. Schenkel, *Das Grab des Ibi* I (*AV* 15), Mayence 1983, p. 108 et n. 583, pl. 32 = Champollion, *Notices descriptives* I, p. 857.

⁵⁴ Sur les graphies tardives, voir GDG VI, pp. 65-66 et 105-106; K. SETHE, Amun, § 103 et 111; J. Br. McClain, dans P. F. Dorman, B. M. Bryan (éds), Perspectives on Ptolemaic Thebes. Papers from the Theban Workshop 2006 (SAOC 65), 2011, pp. 76-84; D. Klotz, Caesar in the City of Amun. Egyptian Temple Construction and Theology in Roman Thebes (MRE 15), Turnhout 2012, pp. 12 et 104; L. Uggetti, RdÉ 67 (2016), p. 157.

⁵⁵ Papyrus Wilbour A 37, 24: voir A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus* III. *Translation*, Oxford 1948, p. 39 et *Id.*, *The Wilbour Papyrus* I. *Plates*, Oxford 1948, pl. 17 A. Le groupe est transcrit par A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus* II. *Commentary*, Oxford 1948, p. 33, n. 6.

 $^{^{56}}$ J.-Chr. Antoine, SAK 40 (2011), pp. 19-20 et $\it ID., Z\ddot{A}S$ 144 (2017), pp. 2-4.

⁵⁷ Si c'est bien ce signe qu'il faut lire ici, la forme n'étant pas vraiment habituelle (voir pour comparaison les exemples recensés par A. S. VON BOMHARD, *Paléographie du papyrus Wilbour. L'écriture hiératique cursive dans les papyri documentaires*, Paris 1998, pp. 39 et 87-88). Il en va de même du signe suivant, non transcrit en hiéroglyphes dans les planches, mais rendu en revanche par dans le commentaire (A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus* II. *Commentary*, 1948, p. 33, n. 6.

⁵⁸ Le village *jn-mw.t*, cité dans un contexte similaire (A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus* II. *Commentary*, 1948, p. 37), est quant à lui dépourvu de déterminatif divin.

Si la lecture du toponyme est exacte, cela témoignerait de la diffusion de cette formation toponymique⁵⁹ mais n'éclairerait pas pour autant son étymologie. Derrière le mot *j3.t*, dans le papyrus Wilbour, toutes sortes de substantifs peuvent être employés : titre, autre toponyme, nom commun, anthroponyme ou nom divin, avec une préférence pour ces deux derniers⁶⁰. Sans qu'il soit possible de déterminer à quelle réalité renvoient ces composants, on notera simplement que ces derniers sont fréquemment inscrits en écriture syllabique. Rien ne permet de mettre ici le toponyme *t3-mw.t* en rapport avec une théologie spécifique, le toponyme étant cité au milieu d'autres noms de terrains, dans un document d'ordre strictement économique.

Dans le papyrus Brooklyn 47.218.84 (« *Papyrus du Delta* »), daté de la 26^e dynastie, il est fait mention d'un toponyme en relation avec la nécropole d'Imet dans le Delta. Selon Dimitri Meeks, cette appellation résulte du fait que la nécropole recelait les tombes des dieux primordiaux et qu'on y célébrait des rites décadaires à leur endroit, à l'instar de ce qui se pratiquait dans la « butte de Djêmé » thébaine⁶¹.

L'attestation du papyrus Wilbour et celle du papyrus Brooklyn 47.218.84 procèdent donc de deux contextes très différents et doivent être interprétées en conséquence.

Dans le cas du papyrus Wilbour, à vocation administrative, le scribe a enregistré l'existence d'une petite localité inconnue par ailleurs ; cette mention témoigne simplement du fait que ce type de formation onomastique n'était pas unique, et pouvait probablement apparaître indépendamment en différents points d'Égypte ; il en va ainsi, par exemple, du toponyme *jn-mw.t*, d'étymologie obscure, lui aussi, attesté dans la région du 20° nome de Haute Égypte d'après le papyrus Wilbour, mais aussi dans le 10° nome de Haute Égypte, sans qu'un lien théologique doive nécessairement être recherché pour des micro-toponymes de ce type⁶². L'existence de toponymes identiques pour désigner des lieux différents pourrait

⁵⁹ À l'instar, par exemple, du toponyme *jn-mw.t* cité ci-dessous, n. 62, attesté aussi dans le 10^e nome de Haute Egypte (J. J. JANSSEN, *Grain Transportation in the Ramesside Period. Papyrus Baldwin [BM EA 10061] and Papyrus Amiens [HPBM 8]*, Londres 2004, p. 31; A. H. GARDINER, *JEA* 27 [1941], p. 45).

⁶⁰ Voir A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus* II. *Commentary*, 1948, p. 33 et R. O. FAULKNER, *The Wilbour Papyrus* IV. *Index*, Oxford 1952, pp. 67-69 pour les toponymes formés avec *j3.t.*

 $^{^{61}}$ D. Meeks, Mythes et légendes du delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84 (MIFAO 125), Le Caire 2006, pp. 305-306, \S 49.

⁶² Voir A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, 1948, p. 38, qui cite *jn-mw.t* mais aussi *t3 j3.t n3hr-hw*, avec un anthroponyme assez fréquent à cette époque.

trouver son origine dans une particularité géologique locale, un anthroponyme, etc.⁶³.

La mention d'un toponyme *t3-mw.t* dans le papyrus Brooklyn 47.218.84, à vocation religieuse, témoigne quant à elle certainement d'un rapprochement entre deux cultes locaux (celui de Thèbes – voire celui de Memphis – et celui d'Imet) effectué par des théologiens dans le cadre de leur explication générale du monde. La préexistence d'une « Djêmé » locale était peut-être à l'origine de ces réflexions, mais pas nécessairement ; elle deviendrait en tout cas prétexte à des développements théologiques. La date déjà tardive de cet exemple du *Papyrus du Delta*, à une époque où les spéculations théologiques memphito-thébaines explicitées ci-dessus étaient déjà largement développées et s'étaient certainement diffusées sur l'ensemble du territoire égyptien, s'inscrit parfaitement dans le schéma général proposé ici.

Les attestations hypothétiques ou erronées

Le toponyme , actuellement recensé une seule fois sur un sarcophage du Moyen Empire provenant d'Assiout⁶⁴, est d'interprétation délicate. On ne dispose que de la copie standardisée de A. Kamal, ce qui rend l'attestation incertaine tant qu'elle n'aura pas été vérifiée. Le dieu *wr-shm.w* qui est la divinité qui « réside à) », est attesté sur d'autres sarcophages de la même époque, mais malheureusement sans épithète localisant son culte⁶⁵.

S'il s'avèrerait imprudent d'utiliser la mention de ce toponyme pour en tirer une quelconque conclusion relative à la théologie locale, la graphie employée nous donne peut-être en revanche un indice sur son étymon (voir *infra*).

Si certaines attestations du toponyme comme celle qui précède restent sujettes à caution, d'autres peuvent être rejetées avec assurance. Ainsi, le toponyme qui figure dans la stèle d'Éléphantine d'Amasis et est rendu par dans la publication de G. Daressy procède très certainement d'une erreur de copie⁶⁶. Karl Jansen-Winkeln a quant à lui lu O a pour le passage⁶⁷. Quoi qu'il en soit, il

⁶³ Voir infra sur une étymologie possible de Tjamout.

⁶⁴ A. Bey Kamal, *ASAÉ* 16 (1916), p. 72, cité par R. Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch* II. *Mittleres Reich und Zweite Zwischenzeit. Teil* 1 (*Lexica* 5), Mayence 2006, p. 2988c = R. Hannig, *Zur Paläographie der Särge aus Assiut* (HÄB 47), Hildesheim 2006, pp. 896-897.

⁶⁵ R. Hannig, Ägyptisches Wörterbuch II, p. 3032c; LGG II, 461b.

⁶⁶ G. DARESSY, RT 22 (1900), p. 3, col. 1; repris par GDG VI, p. 105.

⁶⁷ JWIS IV, p. 450, l. 4 (§ 57.97).

faut évidemment reconnaître ici une graphie *s3-mw.t* de Senmout (Biggeh)⁶⁸, dans un passage où le roi est dit « aimé de Khnoum maître de Qebeh et de Hathor qui réside à Senmout ».

C'est peut-être la même confusion qui est à l'œuvre dans l'étrange l'étrange, légende d'une constellation (?) figurant au-dessus de la représentation d'un hippopotame⁶⁹ et désignant une forme d'Isis, sur certains plafonds astronomiques du Nouvel Empire et après, où les graphies l'alternent avec les graphies l'alternent avec les graphies l'alternent eprouvé eux-mêmes quelques difficultés pour analyser le groupe.

L'étymologie du toponyme

⁶⁸ Voir GDG V, p. 5.

⁶⁹ Voir P. F. DORMAN, *The Tombs of Senenmut (MMAE 24)*, New York 1991, pp. 145-146 et pl. 86c; O. NEUGEBAUER, R. A. PARKER, *Egyptian Astronomical Texts* III. *Decans, Planets, Constellations and Zodiacs (Brown Egyptological Studies 6)*, Providence 1969, pp. 189-190.

⁷⁰ O. NEUGEBAUER, R. A. PARKER, Egyptian Astronomical Texts III, p. 187, fig. 30.

⁷¹ O. NEUGEBAUER, R. A. PARKER, Egyptian Astronomical Texts III, p. 188, fig. 31.

⁷² Voir Wb V 523, 3; R. HANNIG, Ägyptisches Wörterbuch I. Altes Reich und Erste Zwischenzeit (Lexica 4), Mayence 2000, p. 1492; D. MEEKS, AnLex 78.4870; R. VAN DER MOLEN, A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts (PdÄ 15), Leyde Boston Cologne 2000, p. 817.

⁷³ TP § 743d (Spr. 419) : voir I. PIERRE-CROISIAU, Les textes de la pyramide de Mérenrê (MAFS) (MIFAO 140), Le Caire 2019, M/A/E sup 26.

⁷⁴ CT I 272d.

 $^{^{75}\} Wb$ IV 380, 1-2 ; A. H. Gardiner, ZÄS 47 (1910), p. 95; D. Meeks, Mythes et légendes du delta, p. 148, n. 520.

« pénétrer/fertiliser un champs » (uniquement attesté jusqu'à présent à partir de l'époque gréco-romaine), qu'on pourrait alors considérer comme son causatif ; le même radical au causatif se retrouve très certainement dans le nom déverbatif de la houe-s@m.t, \(\), employée dans les cérémonies de fondation⁷⁶.

On sait que le signe set parfois employé, de l'Ancien Empire au Nouvel Empire, afin de donner à certains substantifs féminins à dernière radicale m une coloration vocalique u avant la marque du féminin, tant pour le féminin pluriel que dans certains substantifs au singulier. Ainsi en va-t-il certainement à l'Ancien Empire du radical 7^{78} , dont certains déverbatifs sont graphiés 7^{79} ; le même phénomène est par exemple probablement en jeu dans le substantif 7^{9} ; le même phénomène est par exemple probablement en jeu dans le substantif 7^{9} ; 7^{9}

⁷⁶ Wb IV 380, 3; Y. SABEK, « Die im Norden erscheint bzw. Die Nord-Hacke. Die Hacke und ihre Bezeichnung », dans Fr. Feder, L. D. Morenz, G. Vittmann (éds), Von Theben nach Giza. Festmiszellen für Stefan Grunert zum 65. Geburtstag (GM Beihefte Nr. 10), Göttingen 2011, pp. 145-147. On comparera avec l'emploi du radical hnn pour désigner tant une houe (Wb III 114, 16; Y. SABEK, op. cit., pp. 131-135) que le sexe masculin (Wb III 115, 1-2).

⁷⁷ Voir R. O. FAULKNER, *The Plural and Dual in Old Egyptian*, Bruxelles 1929, § 26, p. 31; E. EDEL, *Altägyptische Grammatik* I (*AnOr* 34), Rome 1955, p. 122, § 284; P. VERNUS, « Réception linguistique et idéologique d'une nouvelle technologie : le cheval dans la civilisation pharaonique », dans M. WISSA (éd.), *The Knowledge Economy and Technological Capabilities. Egypt, The Near East and the Mediterranean 2nd Millenium B.C. – 1st Millenium A.D., Aula orientalis Supplementa, 2014, p. 15, n. 112.*

⁷⁸ *Wb* IV 132, 5.

⁷⁹ Wb IV 132, 7-8.

⁸⁰ Wb II 153, 8-15.

⁸¹ Voir F. Gomàa, *Die Besiedlung Ägyptens während des Mittleren Reiches*. I. *Oberägypten und das Fayyum (TAVO* 66/1), Wiesbaden 1986, pp. 14-15. Exemple aimablement rappelé par Dominique Lefèvre.

⁸² Voir P. VERNUS, op. cit., pp. 6-7 et 14-15.

On notera d'ailleurs l'existence de certaines graphies du type $\iint_{\mathbb{R}} \mathbb{R} \mathbb{R}$, var. $\iint_{\mathbb{R}} \mathbb{R}$ pour le déverbatif $s\underline{d}Bm.t$, « houe » au Nouvel Empire⁸³.

Sous toute réserve, on pourrait peut-être regrouper l'ensemble de ces termes sous un radical commun, qui aurait à voir avec un mouvement pénétrant et, partant, fertilisant dans certains contextes. Bien évidemment, un radical d3m lié à la fertilité conviendrait tout particulièrement pour désigner une terre transformée, peut-être fertilisée, par l'activité humaine (voir le nom de la houe-sd3m.t) et son emploi dans un toponyme marquerait alors la nature de son sol. Cette désignation générale relative à une caractéristique du terrain justifierait aussi sa possible diffusion à toute une série de lieux sans rapports entre eux, si ce n'est leur nature de sol.

Au Nouvel Empire (à Memphis et peut-être ailleurs), les graphies (et variantes) témoigneraient alors de l'oubli de cette étymologie dans le toponyme, et de son invisibilisation par un rendu phonétique.

Quoi qu'en laissent penser les premières graphies attestées pour Tjamout à Memphis sous Thoutmôsis IV (du type $\begin{align*}{0cm}\begin{align*}$

⁸³ Voir *Wb* III 380, 3; R. O. FAULKNER, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford 1962, p. 258; P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak* I, Le Caire 1977, p. 272 (= D. MEEKS, *AnLex* 77.4037).

⁸⁴ Voir par exemple D. MEEKS, *Mythes et légendes du delta*, p. 305; D. KLOTZ, *Caesar in the City of Amun*, p. 12, n. 96; THE EPIGRAPHIC SURVEY, *op. cit.*, p. XXX; etc.

⁸⁵ Voir par exemple l'étymologie en *t3m*, « cacher, voiler » proposée par les théologiens tardifs (voir Chr. ZIVIE-COCHE, *AÉPHÉ* 118 [2011], pp. 57-58; Chr. ZIVIE-COCHE, dans Chr. THIERS (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 2) (CENiM 8)*, Montpellier 2013, pp. 241-242). W. VYCICHL, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Louvain 1983, p. 327, propose, avec réserve, d'y voir l'étymologie véritable.

⁸⁶ Voir Wb V 345, 1-9.

toutefois aussi peu attractive⁸⁷; de même, une étymologie « les oisillons (= rejetons⁸⁸) des /et les mères », aussi conforme, resterait tout aussi difficile à justifier.

Conclusion

Au final, il semble ressortir de ce parcours chronologico-topographique un développement assez cohérent, qu'il convient de résumer. Un toponyme $\int \int \int \int d\beta mw.t$, non localisé actuellement, semble attesté au Moyen Empire ; il tire peut-être son origine d'un radical $d\beta m$ lié à la fertilité et pourrait désigner un type de terre fertile ou/et cultivée.

Au Nouvel Empire, dans la région memphite, est attestée une \$\circ\$, \$\circ\$, \$\circ\$, \$\circ\$ \$\mathref{mw.t}\$, variante « butte de Tjamout », liée à un culte de la déesse Rénénoutet – précisément protectrice des cultures – et lieu de rituels encore mal définis. Si cette appellation de Tjamout relève d'une même origine que l'incertain \$\leftarrow\$ \$\lef

D'autres *j3.t-t3-mw.t* existaient peut-être sur le territoire égyptien; à tout le moins, le toponyme semble avoir été adopté ailleurs au Nouvel Empire, sans qu'un lien théologique avec Memphis soit opérateur, comme en témoigne la mention du papyrus Wilbour.

⁸⁸ Sur le mot *t3*, «rejeton », voir H. DE MEULENAERE, J. YOYOTTE, «Deux composantes « natalistes » de l'anthroponymie tardive », *BIFAO* 83 (1983), pp. 107-112.

⁸⁷ Voir cependant Chr. M. ZIVIE-COCHE, *EVO* 39 (2016), pp. 71, 79 et 85; Chr. ZIVIE-COCHE, dans Chr. THIERS (éd.), *Documents de Théologies Thébaines Tardives (D3T 2) (CENIM* 8), Montpellier 2013, p. 241 et surtout p. 266.

⁸⁹ Voir P. Vernus, « Réception linguistique et idéologique d'une nouvelle technologie : le cheval dans la civilisation pharaonique », dans M. WISSA (éd.), *The Knowledge Economy and Technological Capabilities. Egypt, The Near East and the Mediterranean* 2nd Millenium B.C. – 1st Millenium A.D., Aula orientalis Supplementa, 2014, p. 15.

Le rapprochement était certainement effectif dès l'époque de Pinedjem, comme en témoigne l'inscription de restauration de ce dernier dans le petit temple de la 18^e dynastie. Pour autant, il semble bien que les théologiens locaux étaient encore conscients de l'origine distincte des deux appellations à la fin de la Troisième Période intermédiaire, comme en témoignerait certaine formulation dans la chapelle d'Osiris Héqa-djet et dans sa copie de l'édifice de Taharqa du Lac. Cependant, dès la 25^e dynastie, les prêtres thébains produisent aussi de nouvelles graphies « théologiques ».

C'est vraisemblablement la même volonté d'association théologique qui est à l'œuvre dans l'apparition, à Imet, d'une *j3.t-t3-mw.t*, attestée à la 26^e dynastie, écho de circulations marquées peut-être déjà par le prisme thébain.

Unité d'Égyptologie et de Copte Faculté des Lettres de l'Université de Genève Rue de Candolle 2 CH-1205 Genève (Suisse) philippe.collombert@unige.ch

Post-scriptum: Ce texte était déjà sous presse lorsque j'ai eu connaissance de l'article de Christiane Zivie-Coche, qui traite du même sujet (à paraître dans des *Mélanges*). Nos interprétations divergent en partie mais sont aussi très semblables

⁹⁰ Voir L. GABOLDE, *Karnak*, *Amon-Rê*. *La genèse d'un temple*, *la naissance d'un dieu* (*BdÉ* 167), 2018, p. 383 sur les traces possibles de cette butte primitive.

ou complémentaires sur d'autres points. La lecture des deux articles s'avère donc nécessaire pour une approche complète du sujet. On corrigera par ailleurs l'erreur factuelle de ma note 40 par la note 16 de l'article de Christiane Zivie-Coche.